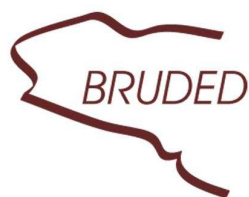


AGENCE LOCALE DE L'ÉNERGIE
DU CENTRE-OUEST BRETAGNE



LOPEREC 2 OCTOBRE 2012

RENCONTRE ALECOB – BRUDED

COMMERCES EN MILIEU RURAL

En présence d'une bonne soixantaine d'élus du pays COB, membres ou non de BRUDED - Bretagne Rurale et Urbaine pour le Développement durable -, cette dernière organisait avec l'ALECOB - Agence locale de l'énergie du Centre Ouest Bretagne - une réunion à Lopérec le 2 octobre 2012, sur le thème de la Sauvegarde des commerces en milieu rural.



Après l'accueil des participants par un café de bienvenue, le maire de Lopérec, également président de la Communauté de communes du Yeun Elez, présentait 25 années d'initiatives locales sur place - *restaurant, bar, salon de coiffure, bibliothèque, cabinet médical, commerce multiservices, cabinet infirmier, esthéticienne, maison d'édition* - en faveur de la préservation, de la réintroduction ou de la création de commerces au bourg -

insistant notamment sur la nécessité pour une commune de disposer de ressources en bâtiments en relativement bon état pour proposer un choix aux investisseurs, et sur le caractère indispensable de l'engagement de la municipalité et de la population pour assurer le succès des projets.



L'après-midi, des exposés de BRUDED et de deux autres communes ont présenté diverses



expériences finistériennes, avant que les participants ne débattent par groupes de travail des leçons à tirer des situations de terrain, et des conditions à remplir pour se lancer dans des projets favorisant le dynamisme commercial.

Outre les éléments relevés à Lopérec (notamment la disponibilité en bâtiments) ont été soulignés le besoin d'adapter l'offre aux attentes de la population, la nécessité de développer une palette de services à la population situés tous dans un contexte de proximité, l'intérêt de pouvoir se reposer sur le professionnalisme de commerçants, y compris dans le développement de partenariats publics et privés et le caractère imprescriptible de l'adaptabilité communale, notamment dans les conditions financières faites aux gérants.

JV Gruat, 2 octobre 2012